

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 24 février 2011

Le jeudi 24 février 2011, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

Présents :

Mesdames Marie-Thérèse BOITTIN, Nicole LEGENDRE, Chantal LELIEVRE, Josette PICHOT.

Messieurs Jean-Claude FONT, Régis DERENNE, Daniel GERAULT, Hervé GOUGEON, Loïc JORRE, Régis LESAULNIER, Bernard PLANCHARD.

Absents excusés : Philippe BELLIER, Arnaud LEVEIL, Anne MINETTE.

Secrétaire de séance : Nicole LEGENDRE

Ordre du jour :

I- COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

II-BUDGETS PRIMITIFS 2011

III-QUESTIONS DIVERSES



I. COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

Gwénaëlle THERREAU, secrétaire, présente les comptes administratifs 2010

Légende :

FR : Fonctionnement Recettes

FD : Fonctionnement Dépenses

IR : Investissement Recettes

ID : Investissement Dépenses

1. COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2010

✓ FR : 821 749,12 € FD : 726 451,56 €

✓ IR : 357 234,86 € ID : 1 186 292,45 €

Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce compte administratif COMMUNE 2010.

2. COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2010

✓ FR : 39 939,66 € FD : 37 897,82 €

✓ IR : 24 411,25 € ID : 10457,90 €

Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce compte administratif ASSAINISSEMENT 2010.

3. COMPTE ADMINISTRATIF ENFANCE ET JEUNESSE 2010

✓ FR : 118 004,51 € FD : 97 430,16 €

✓ IR : 0 € ID : 0 €

Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce compte administratif ALSH 2010.

4. COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT DU MUGUET 2010

✓ FR : 300 000 €	FD : 105 089,14 €
✓ IR : 0 €	ID : 0 €

Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce compte administratif LOTISSEMENT COMMUNE DU MUGUET 2010

II. BUDGETS PRIMITIFS 2011

Gwénaëlle THERREAU présente les budgets primitifs 2011.

1. BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

FONCTIONNEMENT : Il s'équilibre à 837 470 €

INVESTISSEMENT : Il s'équilibre à 2 339 240,28 €

Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce budget primitif COMMUNAL 2011

2. BUDGET PRIMITIF DE L'ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT : il s'équilibre à 40 940,88 €

INVESTISSEMENT : Il s'équilibre à 70 954,27 €

Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce budget primitif 2011 de L'ASSAINISSEMENT.

3. BUDGET PRIMITIF DE L'ANIMATION ENFANCE ET JEUNESSE

FONCTIONNEMENT : il s'équilibre à 102 000 €

Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce budget primitif 2011 de l'ALSH.

4. BUDGET PRIMITIF DU LOTISSEMENT DU MUGUET

FONCTIONNEMENT : Il s'équilibre à 294 500 €

INVESTISSEMENT : Il s'équilibre à 0 €

Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce budget primitif 2011 du LOTISSEMENT DU MUGUET.

III. QUESTIONS DIVERSES

↳ Inventaires des haies, dans le cadre du PLU : réunion d'information le mercredi 2 mars.

↳ Demande de CU (Certificat d'Urbanisme) au lieu-dit « Les Landelles » : une extension du réseau électrique d'environ 400 m est nécessaire pour un coût de 19 800 € à charge de la commune.

Délibération : Le conseil municipal demande au syndicat départemental d'électrification de traiter cette opération directement avec le bénéficiaire.

↳ Demande de CU (Certificat d'Urbanisme) au lieu-dit « La Coulonnière » : une extension du réseau électrique d'environ 50 m est nécessaire pour un coût de 3 000 € à charge de la commune.

Délibération : Le conseil municipal demande au syndicat départemental d'électrification de traiter cette opération directement avec le bénéficiaire.

↳ Abris-bus : d'autres devis ont été fournis ; il faudra compter environ 5000 € avec la pose. La réflexion se poursuit.

Délibération : Le conseil municipal donne son accord pour l'achat d'un abri bus pour un montant de 5 600 € avec la pose

↳ ALSH : Chantal LELIEVRE présente le projet ski qui aura lieu du 13 au 18 février 2012, en intercommunalité, Commer / Sacé / Saint-Baudelle. Commer a déjà organisé un séjour au ski et se propose d'être la commune pilote pour la déclaration auprès de Jeunesse et Sport. 12 enfants par commune pourraient être concernés. Des actions pour récolter de l'argent seront menées. Le lieu reste à définir.

↳ Cimetière : Le cabinet CAUE viendra le vendredi 25 février pour étudier l'aménagement du cimetière.

Il est 22h25, la séance est levée